LES SITES LIBERTEX-ONLINE.COM - LIBERTEX-GESTION.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Les sites proposent comme une multitude d'autres d'effectuer des opérations de trading. Ils n'ont aucun agrément de l'AMF. Il est usurpé le nom d'une plate forme numérique.

Les sites internet

Le site libertex-gestion.com

Il a été créé le 28/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/libertex-gestion.com

Le site liberty-online.com

Il a été créé le 20/04/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/libertex-online.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 07 43 13 01 29
Le numéro 07 43 13 01 73

Il s'inscrit dans une série intéressante :

jade-finances.fr	07 43 13 01 64
stratfin-invest.fr	07 43 13 01 71
libertex-online.com	07 43 13 01 73
cenatl-invest.com	07 43 13 01 76
volumeslpd.com	07 43 13 01 83

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Stéphane MORENO

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte français ayant l'IBAN FR18 1144 9000 0101 3939 6001 A78
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1973 3000 0101 0000 2875 493
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES79 0182 1048 6402 0180 7209

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une vraie plate forme dont nous communiquons le lien https://libertex.com/fr

Il est à noter que ce n'est pas la première usurpation d'identité de cette plate forme :

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-www-bk-libertex-com-libertpremium-com-libertexpremium-com-bnk-libertex-com/

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.